Justificatif généré le 01/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/12/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/710930
N° d'annonce : 710930

COMFAST

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 48, allée des Erables ZI Paris Nord II 93420 VILLEPINTE

441 851 409 R.C.S. Bobigny

Suivant PV en date du 30/11/2023, l'Associé unique a décidé à compter de ce jour :

- de modifier sa dénomination qui devient NORD STOCK CHEM II

- de modifier son nom commercial qui devient NORD STOCK CHEM

- de nommer en qualité de président, la société COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX – C.I.I.C, société anonyme au capital de 2 265 250 euros sise au 5-7 rue de Bretagne – ZAC des Béthunes à SAINT OUEN L'AUMONE (95310), en remplacement de M Dominique CORDIER, démissionnaire ;

- d'ajouter les activités suivantes qui deviennent les activités principales de la société :

conditionnement, stockage de métaux non ferreux, de toutes matières premières d'origine minérale ou organique, de produits chimiques ou de produits finis pouvant nécessiter la mise en œuvre de conditions de stockage particulières, toutes prestations de services et de logistiques associées, la fabrication d'alliages à base de métaux non ferreux, l'achat et la vente desdits produits.

- de réduire le capital qui passe de 100 000 euros à 54 870 euros par imputation sur les pertes à due concurrence et par voie de réduction du nombre des actions.

- d'augmenter le capital pour le porter de 54 870 euros à 250 00 euros par émission d'actions nouvelles

Le capital ressort à 250 000 euros divisé en 25 000 actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS,

Le représentant légal

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeP7dcPhk
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP7dcPhk

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)